

Portefeuille garanti Zénitude – Modéré

Terme : 5 ans

APERÇU

Le Portefeuille garanti Zénitude – Modéré vous offre la tranquillité d'esprit. Le montant que vous investissez est protégé, et la diversification du portefeuille en fait un placement simple et complet. Constitué d'investissements dans plusieurs secteurs économiques et régions du monde, son rendement est lié à la croissance de ces différents marchés. **Le Portefeuille garanti Zénitude – Modéré verse un rendement garanti minimal à l'échéance.**

- Capital garanti à 100 % à l'échéance
- Couvert par l'assurance-dépôts¹
- Possibilité de conversion ou de rachat sous certaines conditions
- Si le placement n'est pas enregistré, imposition annuelle du rendement garanti² et imposition à l'échéance du rendement variable
- Protection contre le risque de fluctuation des devises étrangères
- Admissible aux régimes enregistrés
- Versement des intérêts à l'échéance
- Aucuns frais de gestion
- Admissible au calcul de ristourne de la caisse

Indications de rendement	500 \$ à 24 999 \$	25 000 \$ à 249 999 \$	250 000 \$ et plus
Rendement annuel composé garanti minimal	2,001 %	2,248 %	2,547 %
Rendement annuel composé maximal	7,642 %	7,841 %	8,083 %
Rendement cumulatif garanti minimal	10,411 %	11,752 %	13,396 %
Rendement cumulatif maximal	44,511 %	45,852 %	47,496 %
Taux de participation	100 %	100 %	100 %

Dates clés	
Période de vente	21 mars au 22 mai 2023
Émission du placement	14 juin 2023
Échéance du placement	14 juin 2028

Le taux de participation représente le pourcentage du rendement du portefeuille de référence qui est versé au détenteur à l'échéance. Les rendements indiqués tiennent compte du taux de participation. Les rendements indiqués ci-dessus pourraient être légèrement supérieurs lors de l'émission du placement.

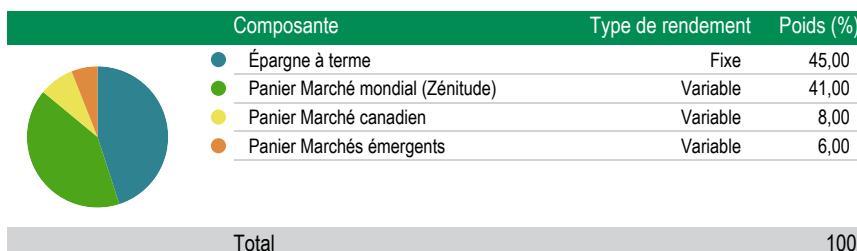
La caisse est l'émetteur du placement.

¹Pour en connaître davantage sur la protection de l'assurance-dépôts, veuillez consulter lautorite.qc.ca.

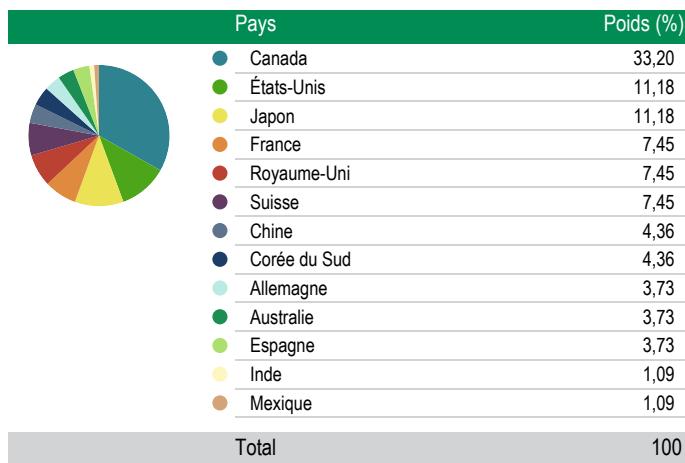
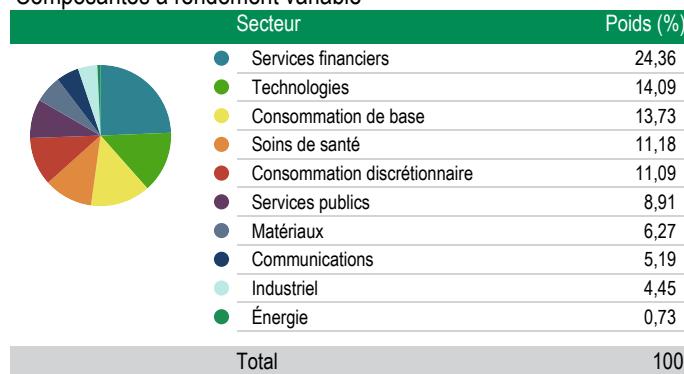
²Incluant l'intérêt payé avant la date d'émission.

COMPOSITION DU PLACEMENT

Le Portefeuille garanti Zénitude – Modéré comprend une composante à rendement fixe et trois composantes à rendement variable dans les proportions suivantes :



Composantes à rendement variable



Voici un aperçu des placements à rendement variable qui composent le portefeuille. Pour en savoir davantage, veuillez lire la convention de placement.

Le rendement du **panier Marché mondial - Zénitude** est lié à la croissance de 20 grandes entreprises. Oeuvrant dans les principaux secteurs économiques, ces entreprises sont situées dans des pays développés. Chacune occupe le même poids dans le panier.

Société	Secteur	Pays
BNP Paribas SA	Services financiers	France
Bridgestone Corporation	Conso. discrétionnaire	Japon
Canon Inc.	Technologies	Japon
CSL Limited	Soins de santé	Australie
Iberdrola SA	Services publics	Espagne
Intact Corporation financière	Services financiers	Canada
La Banque Toronto-Dominion	Services financiers	Canada
Les Cies Loblaw Limitée	Conso. de base	Canada
McDonald's Corporation	Conso. discrétionnaire	États-Unis
National Grid Plc	Services publics	Royaume-Uni

Société	Secteur	Pays
Nestle SA	Conso. de base	Suisse
Nintendo Company Limited	Technologies	Japon
Pfizer Inc.	Soins de santé	États-Unis
Reckitt Benckiser Group Plc	Conso. de base	Royaume-Uni
Rogers Communications Inc.	Communications	Canada
Sanofi	Soins de santé	France
SAP SE	Technologies	Allemagne
United Parcel Service, Inc.	Industriel	États-Unis
Wheaton Precious Metals Corp.	Matériaux	Canada
Zurich Insurance Group AG	Services financiers	Suisse

Le rendement du **panier Marché canadien** est composé de 20 sociétés canadiennes issues de différents secteurs économiques. Chaque entreprise occupe le même poids dans le panier.

Société	Secteur	Pays
Algonquin Power & Utilities Corp.	Services publics	Canada
Banque Can. Imp. de Commerce	Services financiers	Canada
Banque de Montréal	Services financiers	Canada
Banque de Nouvelle-Écosse	Services financiers	Canada
Banque Nationale du Canada	Services financiers	Canada
Banque Royale du Canada	Services financiers	Canada
BCE Inc.	Communications	Canada
CGI Inc.	Technologies	Canada
Dollarama Inc.	Conso. de base	Canada
Enbridge Inc.	Énergie	Canada

Société	Secteur	Pays
Hydro One Limited	Services publics	Canada
La Financière Manuvie	Services financiers	Canada
La Financière Sun Life Inc.	Services financiers	Canada
Magna International Inc.	Conso. discrétionnaire	Canada
Metro Inc.	Conso. de base	Canada
Mines Agnico Eagle Limitée	Matériaux	Canada
Nutrien Limited	Matériaux	Canada
Restaurant Brands International Inc.	Conso. discrétionnaire	Canada
Telus Corporation	Communications	Canada
WSP Global Inc.	Industriel	Canada

Le rendement du **panier Marchés émergents** est composé de 10 titres de grandes entreprises issues de différents secteurs économiques. Ces entreprises sont situées dans des pays en voie de développement dont l'économie est en forte croissance. Chaque entreprise occupe le même poids dans le panier.

Société	Secteur	Pays
China Life Insurance Company Limited	Services financiers	Chine
China Merchants Bank Company Limited	Services financiers	Chine
Fomento Economico Mexicano SAB de CV	Conso. de base	Mexique
Hyundai Motor Company	Conso. discrétionnaire	Corée du Sud
Industrial & Commercial Bank of China Ltd	Services financiers	Chine

Société	Secteur	Pays
Infosys Limited	Technologies	Inde
Kia Corporation	Conso. discrétionnaire	Corée du Sud
Ping An Insurance (Group) Co of China Ltd	Services financiers	Chine
POSCO Holdings Inc.	Matériaux	Corée du Sud
Samsung Electronics Company Limited	Technologies	Corée du Sud

CE PLACEMENT ME CONVIENT-IL ?

Ce placement pourrait vous convenir si vous :

- désirez protéger votre capital ;
- souhaitez un placement complet et diversifié ;
- avez un horizon de placement de 5 ans ou plus ;
- ne planifiez pas retirer votre argent avant l'échéance ;
- acceptez de renoncer à une portion du rendement garanti offert par une épargne à terme traditionnelle pour bénéficier d'une possibilité de rendement supérieur.

QUELLE EST LA DIFFÉRENCE AVEC UNE ÉPARGNE À TERME TRADITIONNELLE ?

Exception faite du rendement garanti, ce placement diffère d'une épargne à terme traditionnelle parce qu'il ne procure pas un rendement déterminé à l'avance.

Le rendement du placement est fonction de l'appréciation du portefeuille de référence et ne peut être connu qu'à son échéance.

COMMENT LE RENDEMENT EST-IL CALCULÉ ?

Jusqu'à l'émission, votre placement produit des intérêts de 1,60 % par année. Entre la date d'émission et la date d'échéance, le rendement dépend de la performance des composantes du portefeuille. Le rendement cumulatif maximal est indiqué dans la section Aperçu.

Calcul du rendement garanti

Le rendement annuel composé de la composante à rendement fixe correspond au plus élevé des trois taux suivants :

- le taux d'intérêt d'une épargne à terme traditionnelle de 5 ans en vigueur à la caisse le 21 mars 2023 ;
- le taux d'intérêt d'une épargne à terme traditionnelle de 5 ans en vigueur à la caisse le 9 juin 2023 ;
- un taux d'intérêt supérieur aux taux d'intérêt mentionnés ci-dessus et établi par Desjardins ;

assorti d'une bonification de taux d'intérêt, tel qu'indiqué dans le tableau ci-contre.

Bonification de la composante à rendement fixe

500 \$ à 24 999 \$	0,50 %
25 000 \$ à 249 999 \$	1,00 %
250 000 \$ et plus	1,60 %

Calcul du rendement variable

Le rendement annuel composé des composantes à rendement variable tient compte de la performance des titres, dont la valeur fluctue. Le calcul tient aussi compte de la pondération de chacun, indiquée dans la section Composition du placement.

Afin de réduire l'effet d'un éventuel repli des marchés, nous prenons en compte la moyenne des lectures mensuelles des cours pendant les 3 derniers mois du terme.

Le rendement maximal de chacune des composantes à rendement variable du portefeuille est soumis à un maximum.

Ce placement ne donne pas droit aux dividendes versés sur les titres de référence.

Le rendement du placement n'est pas touché par les fluctuations des taux de change, même si les cours sont publiés en devises étrangères.

Pour tous les détails du calcul du rendement, veuillez lire la convention de placement.

Le rendement variable du portefeuille est basé sur l'évolution du cours des titres de référence et pourrait être nul à l'échéance. Toutefois, ce placement verse un rendement garanti. Votre capital est garanti à 100 % à l'échéance.

COMMENT SUIVRE L'ÉVOLUTION DE MON PLACEMENT ?

Vous pouvez utiliser l'outil Suivi dynamique du rendement des placements garantis liés aux marchés en ouvrant une session dans AccèsD, section Épargne et placements, ou en consultant desjardins.com/suivirendement. L'information sur le rendement est présentée à titre indicatif seulement. Le rendement de votre placement est aussi inscrit sur votre relevé de compte mensuel Desjardins, à titre indicatif. Le rendement du placement n'est connu qu'à son échéance.

QUE SE PASSE-T-IL À L'ÉCHÉANCE DE MON PLACEMENT ?

Peu avant l'échéance de votre placement, vous recevrez un avis par la poste ou dans AccèsD. À l'échéance, à moins d'instructions contraires de votre part communiquées dans AccèsD (si le placement est admissible au renouvellement en ligne) ou auprès de votre conseiller, votre placement sera automatiquement réinvesti dans un produit de nature et de terme similaires.

EST-IL POSSIBLE DE RACHETER MON PLACEMENT AVANT L'ÉCHÉANCE ?

Une fois par année, après la 3^e année de détention, vous pouvez décider de convertir votre placement dans un autre placement garanti lié aux marchés. Vous pouvez aussi le racheter. À votre demande, la valeur approximative de conversion ou de rachat vous sera communiquée. Veuillez consulter la convention de placement pour en connaître les modalités.

Lors de la conversion ou du rachat, la valeur peut être inférieure au capital investi. Cette valeur n'atteint jamais le maximum possible à l'échéance.

Certaines exceptions peuvent s'appliquer – veuillez consulter la Convention de placement pour obtenir plus d'information à cet égard.

QU'ARRIVE-T-IL EN CAS DE PERTURBATION DES MARCHÉS ?

La caisse détermine, à sa seule discrétion, les mesures appropriées à prendre dans les circonstances. Par exemple, en cas d'arrêt des transactions effectuées sur les marchés boursiers, la caisse pourrait décider de reporter la date à laquelle le niveau de l'indice de départ du placement est pris en compte.

ET SI JE CHANGE D'IDÉE ?

Vous avez un délai de 5 jours ouvrables suivant la réception de votre convention de placement, par la poste ou via AccèsD, pour demander à votre conseiller d'annuler votre placement.

RENSEIGNEMENTS

Pour vous procurer ce produit ou pour obtenir plus d'information :

- visitez desjardins.com/pglm ;
- ouvrez une session dans AccèsD ;
- communiquez avec votre conseiller Desjardins ;
- composez le 514 224 7737 ou le 1 800 224 7737.

PRIX ET DISTINCTIONS

L'investisseur devrait lire la convention de placement avant d'investir. Elle peut être consultée sur desjardins.com/pglm.

Le présent document n'est fourni qu'à titre indicatif. En cas de divergence entre ce document et la convention de placement, cette dernière prévaut.

Desjardins et Desjardins gestion de patrimoine sont des marques de commerce de la Fédération des caisses Desjardins du Québec utilisées sous licence.